

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2022

Sous la présidence de : **Monsieur Jean-François FOUNTAINE.**

Autres membres présents : Madame Aya KOFFI - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX --- Monsieur Vivien JULHES - Monsieur Eric PASQUIER - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER VATRÉ, Monsieur Jean-Claude COSSET, Madame Catherine MARCY- Madame Anne-Marie BAUDON.

Etaient excusés : Madame CARLIER-MISRAHI (pouvoir à M. FOUNTAINE) - Madame Jasmine COOCHE - Monsieur Siegfried CHARRIER (pouvoir à M. JULHES) – Madame Delphine CHARIER (pouvoir à M. PASQUIER) - Monsieur El Abbès SEBBAR (pouvoir à M. HARENG) – Madame Françoise COHEN (pouvoir à Mme BAUDON) - Madame Chantal MURAT (pouvoir à Mme FLEURET-PAGNOUX).

Secrétaire de séance : M. Vivien JULHES.

Dates de convocation.....	29 septembre 2022
Nombre de membres en exercice.....	17
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration.....	16
Nombre de votants.....	16
Pour.....	16
Contre.....	0
Abstention.....	0

**N° 8 : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – SSIAD – DECISION MODIFICATIVE N° 2**

Le Conseil d'Administration sur propositions du Président,

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022 sont insuffisants, - décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	CPTES	MONTANTS (€)	CPTES	MONTANTS (€)
<b>011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante</b>		<b>30 900,00</b>		
Infirmières libérales	61118.1	30 000,00		
Frais de déplacement	6251	900,00		
<b>012 - Charges afférentes au personnel</b>		<b>9 015,00</b>		
Rémunération principale	64111	9 015,00		
<b>016 - Dépenses afférentes à la structure</b>		<b>394,00</b>		
Subvention CASEL	6578	394,00		
<b>018 - Autres produits relatifs à l'exploitation</b>				<b>40 309,00</b>
Recouvrement assurance du personnel			6419.5	4 330,00
Subvention d'exploitation			747.0	35 979,00
<b>TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT</b>		<b>40 309,00</b>		<b>40 309,00</b>

Le Conseil d'Administration approuve la décision modificative ci-dessus.

**CETTE PROPOSITION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE.**  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Président,  
Jean-François FOUNTAINE

Accusé de réception en préfecture  
017-261700108-20221005-20221014-531-DE  
Date de télétransmission : 14/10/2022  
Date de réception préfecture : 14/10/2022

Publiée sur le site du CCAS le 17/10/2022